

# La fusion des petites compagnies est à la peine

**Transports publics** Le Nord vaudois dit avoir été marginalisé au sein de Movodis, futur regroupement de Travys, du LEB et des MBC, et reproche son exclusion des organes dirigeants de la nouvelle structure. Démissions en bloc.

**Erwan Le Bec** Textes

Censée assurer la survie des trains régionaux, la fusion des petites compagnies est à la peine. La première union sacrée de trois sociétés de transports vaudoise est en tout cas en train de tourner au vinaigre: Travys, dans le Nord vaudois, ne serait pas loin de claquer la porte de la future compagnie Movodis SA, où elle doit s'associer avec le LEB (Lausanne-Échallens-Bercher) et les MBC (Morges-Bière-Cossonay).

Les deux délégués yverdonnois au conseil d'administration de la nouvelle structure, Pierre Dessemontet, syndic sortant d'Yverdon, et Nadia Mettraux, directrice du développement régional, viennent de démissionner séance tenante. Le conseil d'administration de Travys a été convoqué en urgence.

Au point que se pose désormais la question de savoir si la société maintiendra, ou non, le transfert de ses actions, qui auraient constitué la 3<sup>e</sup> plus grande participation au sein de Movodis. Movodis qui devra, le

cas échéant, évaluer son avenir sans les nordistes. «Nous avons consacré énormément d'efforts pendant un an pour aboutir à un rapprochement équitable ou au moins équilibré, tonne Pierre Dessemontet. Au final, on a l'impression d'une absorption par fusion: l'arc lémanique avait besoin de Travys, qui est une compagnie qui fonctionne et qui va bien, pour sa masse critique, mais sans nous intégrer dans la gouvernance.»

## Le Canton assure que «la fusion n'est pas remise en cause»

Il y a un endroit vers lequel se tournent tous les regards désormais, c'est le Département des infrastructures, dirigé par Nuria Gorrite: le rapprochement des petites compagnies fait partie du programme de législature, autant pour leur efficacité que pour le maintien d'un équilibre régional. Une quadrature du cercle. Contacté, le secrétariat général assure qu'il y a déjà une répartition équilibrée avec les autres actionnaires au sein des organes de gouvernance, effectuée lors d'un pre-

L'édile critique l'exclusion du Nord vaudois du comité directeur. La direction a d'ores et déjà été attribuée à Pierre-Alain Perren, actuel directeur des MBC. Les autres noms ne sont pas encore rendus publics, mais Yverdon s'est étonné en apprenant qu'il n'y aurait qu'un seul cadre de Travys parmi eux. En toile de fond, la question de la répartition des futurs moyens. «C'est dans cet organe que tout va se jouer, s'agace un

mier «pacte» qui fixait le siège et les rôles au sein du conseil d'administration. Avec notamment en son sein, Pascal Broulis, le sénateur vaudois étant actuellement déjà son représentant au sein de Travys, en plus d'être vice-président d'OuestRail et «personnalité du Nord vaudois», ajoute le Canton.

Ne fallait-il pas aller plus loin? Visiblement pas: la nomination de la direction, pour le fonctionnement opérationnel de Movodis, dépend justement du conseil d'administration, et non de l'État, écrit-il.

proche du dossier. Une mauvaise nouvelle, le jour où l'on apprend qu'aucun des projets du Nord vaudois n'est retenu par Transports'45», la liste des priorités de la Confédération récemment publiée.

Movodis, pour rappel, c'est le résultat d'une étude qui avait été lancée entre plusieurs compagnies régionales, dont les TL, avec financement du Canton et de la Confédération. Tant l'État que l'Office fédéral des trans-

Canton qui refuse de commenter les appréciations de Pierre Dessemontet, mais assure qu'il restera attentif au bon fonctionnement de la gouvernance: pour lui, la fusion au sein de la holding suit son cours et les trois actionnaires principaux se sont déjà engagés. «La sélection ou la non-sélection de certains cadres dirigeants dans le cadre de la constitution de la nouvelle organisation ne remet pas en cause la réalisation de la fusion ni la poursuite du projet porté par les actionnaires», conclut l'État.

ports (OFT) menaient une politique visant à regrouper les nombreuses petites compagnies qui subsistent en Suisse, Vaud faisant office de champion avec dix sociétés. Le but: fusionner les services transversaux, maintenir ou financer du nouveau matériel roulant, unifier la gouvernance, le marketing, engager les spécialistes... et décrocher autant les compétences que la taille nécessaire pour monter et financer des projets de grande ampleur.

## «Des défis de plus en plus difficiles»

Au final, seules les MBC, LEB et Travys avaient maintenu leur fusion, tout en laissant la porte ouverte à d'autres sociétés. Mais déjà de quoi former, avec 800 collaborateurs, la deuxième entreprise de transport du canton. Pour des raisons d'équilibre et parce que des locaux y sont libres, Yverdon obtient le siège de Movodis, où 60 collaborateurs des MBC devront migrer. Grincements de dents du côté de Morges, mais ça passe. C'est la répartition au

comité directeur qui coince désormais. «Le conseil d'administration a été pensé pour répartir les sensibilités régionales, c'est là qu'elles doivent s'exprimer et que va s'élaborer la stratégie, et non à la direction», réagit Vincent Jacques, actuel président, ancien syndic de Morges.

Au conseil d'administration, chaque région a deux représentants. Aux côtés de deux membres externes (OFT notamment) et d'un représentant du Canton, Pascal Broulis. Quant à la direction, elle a été recrutée par un cabinet externe, privilégiant les compétences disponibles en interne, poursuit Vincent Jacques.

Ce dernier conteste les reproches: «Il y a des différences de perception et c'est normal, mais le Nord vaudois n'est pas marginalisé, au contraire. Il faut faire le pas de côté: nous lançons une nouvelle société, une nouvelle structure qui doit faire face à des défis de plus en plus difficiles. L'enjeu n'est pas de savoir qui a travaillé chez dans le passé, mais la qualité de l'offre aux usagers.»